



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT **DES ASSISTANTS FAMILIAUX**

LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Etre assistant familial, c'est accueillir à son domicile jour et nuit un ou plusieurs enfants temporairement séparés de leur famille, sur une durée qui peut varier en fonction des besoins de l'enfant. Les assistants familiaux sont accompagnés par une équipe de professionnels coordonnée par le Département des Hautes-Pyrénées. A ne pas confondre avec assistant maternel, qui est une autre profession !

Le métier d'assistant familial s'insère dans un dispositif de la protection de l'enfance. Il est défini à l'article L421-2 du Code de l'action sociale et des familles (CASF) : « *L'assistant familial est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente des mineurs et des jeunes majeurs de moins de vingt et un ans à son domicile. [...] L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil.* »

LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Faire croître les effectifs d'assistants familiaux travaillant au sein de la collectivité permettra d'améliorer la qualité de l'accueil, en proposant des modes d'hébergement situés au plus près du modèle familial à un maximum d'enfants. Il s'agit également d'anticiper les prochains départs à la retraite.

En portant à la connaissance du public les principaux aspects de ce métier souvent méconnu, le Département ambitionne le recrutement cinquante nouveaux assistants familiaux. Les personnes intéressées par les possibilités qu'offre la profession peuvent désormais s'inscrire à une réunion d'information via un site internet dédié (<https://www.hautespyrenees.fr/assistant-familial-pourquoi-pas-vous/>), ou bien en contactant le 05 62 56 74 42.



A partir du lundi 24, une campagne de recrutement (presse, radio, affiches...) sera déployée dans tout le territoire.

CONTACT PRESSE :

Graham ELLUL - Tél. : 07 84 39 01 10
graham.ellul@ha-py.fr

- **860 mesures** de placement en 2024, soit chez des assistants familiaux, soit en Maison d'enfants à caractère social (MECS),
- **236 assistants familiaux** sont employés par le Département,
- **Une croissance locale et nationale** des demandes de mesures de placement,
- Objectif : **recruter 50 assistants familiaux** de plus.

5 ÉTAPES VERS UNE NOUVELLE PROFESSION

1

Réunion
d'information

2

Agrément
capacité à héberger
et à s'occuper d'un enfant

3

Recrutement
par le Département

4

Formation
15 jours

5

Accueil
d'un premier enfant